



Communiqué des organisations CGT - FO – CFE-CGC –FSU – Solidaires d’Ille et Vilaine

POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L’EMPLOI STATUTAIRE, LE POUVOIR D’ACHAT, TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

En dépit de la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l’occasion de cette mobilisation.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l’injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d’emplois confirmées,...

Le statut des fonctionnaires fait l’objet d’une attaque en règle, fustigé ici comme coupable de tous les maux de la fonction publique, responsable là de privilèges exorbitants au bénéfice de quelques-uns. Alors que tout au contraire le statut élaboré en 1946 est garant d’une conception démocratique et moderne de la fonction publique et de ses capacités à répondre aux besoins de la société.

De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre.

Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne s’avère être qu’une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1^{er} février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général et tou.te.s les agent.e.s.

Ces politiques vont fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l’Etat, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu’ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

IL EST IMPERATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !

Par ce que la Fonction publique est garante de l’intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour toutes et tous par :

- *Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d’indice, le rattrapage des pertes subies et l’augmentation du pouvoir d’achat ;*

- *L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;*
- *Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.es, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;*
- *Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;*
- *L'abrogation du jour de carence ;*
- *La défense et la pérennisation du système de retraite par réparation et des régimes particuliers.*

Les organisations syndicales CGT - FO – CFE-CGC –FSU – Solidaires d'Ille et Vilaine appellent tous les personnels des trois versants de la Fonction publique, à se mobiliser par la grève massive jeudi 22 mars 2018 et à participer aux rassemblements et manifestations :

RENNES	10 h 30	Esplanade Charles de Gaulle.
SAINT MALO	10h30	Médiathèque
REDON	17h	Sous-Préfecture

FOUGERES, VITRE selon les modalités définies localement.

D'ores et déjà, nos organisations respectives soutiennent toutes les mobilisations en cours qui défendent les services publics accessibles à toutes et tous et les conditions de travail.

Elles appellent aussi l'ensemble des usagers et les professions en lutte à décider de la convergence de leur mobilisation et à participer en nombre aux initiatives du 22 mars 2018.

Rennes, le 02 Mars 2018.